



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Pays: Côte d'Ivoire

Les engagements de la Côte d'Ivoire

LA VISION DE LA CÔTE D'IVOIRE POUR 2030

Une Côte d'Ivoire où chaque individu, chaque couple et chaque famille a un libre accès à des services de planification familiale de qualité dans le respect des droits sexuels et reproductifs pour soutenir la croissance et le développement durable du pays d'ici 2030.

LES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT FINANCIER

Engagement : D'ici 2025, allouer chaque année un montant de deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000 FCFA) au Ministère en charge de la Santé pour l'approvisionnement en produits et intrants de Planification Familiale (l'achat, le stockage et la distribution des produits contraceptifs et intrants stratégiques jusqu'au dernier km).

ENGAGEMENT POLITIQUE

Engagement : Faire passer la prévalence contraceptive moderne chez toutes les femmes de 22.5% en 2020 à 30% en 2030

ENGAGEMENT PROGRAMMATIQUE

Engagement 1 : Rendre effectif la gratuité de la Planification Familiale pour les adolescents et jeunes dans tous les établissements sanitaires publics et communautaires.

Engagement 2 : Augmenter la disponibilité des produits contraceptifs au cours des trois derniers mois précédant le jour de l'enquête à 90% dans les points de prestation de services d'ici fin 2025..

À PROPOS DE L'APPROCHE DE REDEVABILITÉ

L'élaboration des engagements de la Côte d'Ivoire a été faite à travers un processus participatif et inclusif. Au préalable, une évaluation des anciens engagements a été conduite et les

résultats ont servi de socle pour l'élaboration des nouveaux engagements. Pour le suivi des engagements FP2030, le Motion Tracker sera l'outil utilisé. D'autres outils tels que The Advocacy and Accountability Collaborative (TAAC) Plateforme, les annuaires statistiques ou les données de Track20 et de PMA seront également mis à contribution. Des réunions de coordinations en présentiel et en vidéo-conférence permettront de faire le suivi auprès de Directeurs Régionaux et Départementaux afin d'assurer une bonne collecte des données au niveau infra national et favoriser la dissémination des rapports de mise en œuvre des engagements à tous les niveaux.

En outre, la coalition de la société civile qui est impliquée dans tout le processus de suivi des engagements, compte élaborer un plan de suivi.

Sous la coordination du PNSME, la dissémination des progrès réalisés se fera lors des réunions de partage d'informations, les rencontres avec les autorités, les conférences nationales et internationales et aussi au travers des sites internet tels que ceux du PNSME (www.pnsme.ci), de l'Office National de la Population (ONP), (www.onp.gouv.ci), de l'Open Government Partnership (OGP), de la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance, du Partenariat de Ouagadougou, de FP2030, ou encore de la commission d'accès à l'information d'intérêt public et au documents publique (CAIDP).